

Journée de la violence faite aux femmes

Les violences faites aux personnes physiques représentent une atteinte au droit fondamental des personnes à vivre en sécurité et une atteinte à leur dignité.

Les femmes sont les victimes de loin les plus touchées. Ces violences ont différents caractères : des violences conjugales aux violences sur le lieu du travail.

Pour exemple, en moyenne, chaque année, 216 000 femmes se déclarent victimes de violences conjugales.

Il s'agit d'un problème socio-politique et de santé publique, et représente un coût très important pour la société sur le plan moral et financier.

Pour répondre à sa mission principale de prise en charge globale du patient, le CMC Les Cèdres s'engage depuis plusieurs années sur des sujets et actions de santé publique, car au-delà d'accueillir des patients, il souhaite jouer un rôle sur la prise en compte de l'homme comme être à part entière. Ainsi, tout au long de l'année, la clinique met en place des manifestations touchant des sujets d'intérêt public.

Le projet d'établissement 2012-2017 oriente ainsi ses objectifs :

« Il n'est de richesse que d'hommes » (Jean Bodin)...Et nous rajouterons avec une pointe de féminisme... « d'hommes et de femmes » qui concourent tous de par leur implication et la passion qui les animent, à ce bel ouvrage qu'est la santé de leurs concitoyens ».

C'est ainsi que le CMC Les Cèdres se mobilise le 25 novembre 2015, en soutien aux femmes, aux associations, aux professionnels, à toutes les actions de lutte contre cette violence, afin d'améliorer le repérage des violences mais aussi pour renseigner « **La loi vous protège, appeler le 3919** ».
